**Amendements de la réunion du 28/05/2021**

1. Revoir le titre de la plateforme :

**Nouveau titre proposé :** Plateforme d’enregistrement et d’accréditation des correspondants de presse au Burkina Faso (PEACOP-BF)

1. Créer deux fenêtres d’entrées

* Fenêtre des enregistrements : trois types de correspondants
* Correspondant de la presse nationale
* Journaliste indépendant/Freelance
* Correspondant de la presse internationale (deux types de correspondants)
  + - National
    - Non national

1. Faire une recherche par type de correspondant (Correspondant de la presse nationale, Journaliste indépendant/Freelance, Correspondant de la presse internationale)
2. Editer la liste des correspondants ( profil administrateur)
3. Activer l’envoi de mail sur la plateforme : cette fonctionnalité permettra d’envoyer un mail avec une pièce jointe au correspondant après inscription.
4. Renouvellement du correspondant chaque un (01) an pour actualisé ses informations
5. Appliquer la recherche au niveau de l’accréditation par rapport au lieu
6. Remplacer l’intitulé « Nouvel évènement » dans le formulaire accréditation par « Sujet à couvrir »
7. Modifier le champ « Personne à prévenir » par « Fixeur »
   * Nom et prénom,
   * CNIB (obligatoire),
   * Adresse,
   * Téléphone.
8. Changer les images sur la page accueille (DCMP pour proposition des images)
9. Avoir deux acteurs métiers avec l’équipe technique :

* M. BAZIE a été proposé par Monsieur le Ministre
* Seconde personne à préciser par la DGM

**Décision**

1. Temps restant pour le développement 21 jours
2. Intégration des observations à partir du lundi 31/05/2021 et envoi à l’équipe projet
3. Mardi 08 juin 2021, retour des observations
4. Atelier de finalisation autour du 21 juin 2021
5. Elaborer le budget du déploiement de la plateforme
6. Déploiement de la solution au plus tard le 15 juillet 2021
7. Informer le Ministère de l'Economie Numérique, des Postes et de la Transformation Digitale (MENPTD) de la mise en place de la plateforme via courrier officiel